



ÉVOLUTION DE LA CARTOGRAPHIE  
ERDF GRANDE ÉCHELLE FACE AUX  
ATTENDUS DU DÉCRET DT/DICT  
LE 06 JUIN 2013





# LES RÉSEAUX ERDF EN AUVERGNE

54300 km de réseau dont 50% en BT

17900 km de réseau souterrain



# LES CARTOGRAPHIES D'ERDF AUVERGNE

## ERDF gère deux cartographies :

Une cartographie dite Moyenne Echelle qui couvre tous les réseaux aériens et souterrains

- Elle est réalisée dans un SIG sur des fonds de plans 1/2000<sup>ème</sup> et 1/25000<sup>ème</sup>
- Elle sert à exploiter le réseau (garantir la continuité de l'alimentation)
- Cette cartographie est consultable sur le site du CRAIG par les collectivités

Une deuxième cartographie très précise

- À une échelle 1/200<sup>ème</sup>
- Seulement pour le réseau souterrain
- Un plan représente en moyenne 150 m de voirie
- Le patrimoine ERDF des plans GE est constitué de 119000 plans



# PROBLÉMATIQUE DE LA CARTOGRAPHIE GRANDE ECHELLE FACE AUX ATTENDUS DU DÉCRET DT/DICT

- Notre patrimoine de fonds de plans GE est constitué de plans généralement numérisés entre 2000 et 2005. Ces plans sont souvent mal géoréférencés.
- Une pratique du géoréférencement fouille ouverte encore peu utilisée. Les plans GE des nouveaux ouvrages ne respectent pas la classe A
- Des reports de branchements non exhaustifs



## ACTIONS EN COURS POUR RÉPONDRE AUX ATTENDUS DU DÉCRET DT/DICT

- Contrôle des plans GE des nouveaux ouvrages (détection par injection électromagnétique)
- Les fonds de plans existants avec un géoréférencement douteux sont contrôlés et mis à jour avant utilisation
- Des géoréférencements et mise à jour de masse du stock de plans sont programmés en utilisant des techniques innovantes (LIDAR et photogrammétrie aériennes). Recherche d'une nouvelle définition d'un fond de plan GE (vectorisation minimaliste)
- Le géoréférencement fouille ouverte est encouragé
- Les nouveaux branchements sur réseau existant sont reportés sur la cartographie GE par photogrammétrie



# QUEL PROJET COMMUN AVEC LE CRAIG

## Pourquoi ERDF se tourne vers le CRAIG:

Opérateur cartographique reconnu des collectivités, sur des territoires urbains et ruraux, avec une expérience dans la gestion de bases de données cartographiques

## Quel projet en commun :

Dans une première étape, le partenariat imaginé a pour but de définir les contours d'une mutualisation utiles aux collectivités et aux exploitants de réseaux (phase de réflexion)